



Compte rendu du CA de l'Apel du 19 janvier 2015

Le conseil d'administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Saint Jean Hulst s'est réuni sur convocation du président.

Présents : Mailis Boy, Florence Champault, Laurent d'Argenlieu, Anne de Charnace, Camille de Dumast, Cyril Duault, Laetitia Galibert, Jacques Haëntjens, Omblin Join-Lambert, Christine Jourdan, Charles-Henry Jurd, Olivier Mauratille, Sylvie Marchal, Anne-Laure Poissonnier, Georges-Antoine Raguét, Sophie Gehin, Delphine Rossignol.

Excusés : François d'Hautefeuille¹, Hélène Genuyt², Isabelle Zablitz³ et Philippe de Cibeins⁴.

1. Entretien avec Pierre Walch, président de l'Ogec⁵

M. Walch est président de l'Ogec depuis cette année. Parent d'élève pendant 23 années, il passa notamment 6 ans à l'Apel.

Présentation de l'association Ogec

L'Ogec est une association loi 1901 à but non lucratif dont les membres sont également et automatiquement membres du CA. Y siègent également :

- des représentants de la double tutelle, de l'enseignement catholique diocésain (O. Roucher, cf. [site internet](#)) et des Eudistes (Père Laurent Tournier) ;
- les associations propriétaires des terrains (cf. ci-dessous) ;
- les directrices du secondaire (Marie-Hélène Delouis) et du primaire (Pascale Quatrepoint) ainsi que le directeur administratif et financier (M. Hadengue) ;
- le président de l'Apel.

Les autres membres sont cooptés⁶. Il y a près de 3 CA par an, auxquels sont également conviés des représentants des conseils départemental et régionale ainsi que la mairie de Versailles (ces trois entités participant au financement de l'Ogec). Soit une douzaine de membres avec un mandat de 3 ans, qui apportent leurs compétences au service de l'association. Les CR de CA sont diffusés aux membres.

Les finances de l'Ogec

Dans l'enseignement catholique, il est recommandé une séparation du propriétaire et du locataire des terrains afin d'éviter les conflits d'intérêts. L'Ogec loue donc les terrains et locaux à trois associations⁷ propriétaires, L'Ogec étant gestionnaire du parc immobilier. L'Ogec et les propriétaires s'organisent pour l'entretien des bâtiments.

L'Ogec emploie le personnel de l'établissement, en dehors des enseignants⁸, soit près de 165 salariés (pour 65 ETP) – le ménage et la restauration étant sous-traités.

¹ Procuration donnée à Laurent d'Argenlieu.

² Procuration donnée à Camille de Dumast.

³ Procuration donnée à Delphine Rossignol.

⁴ Procuration donnée à Georges-Antoine Raguét.

⁵ Cf. site de SJH et dernier CA pour une présentation succincte de l'Ogec.

⁶ Outre la présence du Président d'Apel, il n'est cependant pas possible de cumuler Ogec et Apel.

⁷ Les baux stipulant que les terrains ne peuvent être loués qu'à un organisme d'enseignement catholique. L'association de Béthune (présidée par M. Raoul Dupont) possède le site de l'ancien St Jean. L'Associations CHG pour le 28 Rémilly et Magenta. Et la Société Foncière de la Rue Rémilly pour le site du 16 Rémilly.

⁸ Environ 200 professeurs, employés par l'état.

Les produits sont de l'ordre de 7 M€ environ et proviennent principalement des cotisations familiales (49 %) et des participations publiques⁹ (37 %), fonctions des élèves (près de 3 140 cette année). Le reste provient de l'enseignement religieux, les cours, la garderie, etc. Les charges sont pratiquement du même ordre, se répartissant entre le personnel (51 %), les amortissements (20 %), les loyers¹⁰ (11 %), énergie et chauffage (11 %) et autres (7 %).

Le résultat net comptable s'élève à ~ 280 K€ et le président en est satisfait. Avec près de 3 mille élèves, l'équilibre est atteint, ce qui constitue « juste bénéfice », une cible à maintenir. Ce résultat confère un statut d'emprunt « sain » à l'Ogec et permet à celle-ci de financer les travaux d'entretien et de mise aux normes, « qu'on veut et qu'on doit faire » (cf. infra). Il n'y a pas d'objectif de croissance permanente.

Focus sur :

- la caisse d'entraide, une ligne au sein du budget permettant d'aider des familles à financer la scolarité à SJH. Un montant est voté pour la ligne dont les règles d'attribution (critères et objets) ne sont pas formalisées permettant d'aider au-delà des seuls frais de scolarité ;
- le voyage à Rome : celui-ci ne fait pas partie des dépenses prises en charge par l'Ogec et il n'est pas prévu qu'il le soit ;
- les frais de scolarité : ceux-ci augmentent de + 0,5 % en 2015. Le président rappelle qu'ils sont indexés sur l'indice des services, qui s'accroît de + 1,18 % sur la même période. Les charges vont donc mécaniquement augmenter, il est nécessaire de faire progresser les produits afin de maintenir l'équilibre financier et de pouvoir continuer à se projeter dans le futur (financements des projets et des travaux d'entretien, etc.). La hausse de + 0,5 % est validée en CA où siègent notamment les deux tutelles.

Les principaux travaux et projets de l'Ogec

En 2005, l'aile de fermeture du lycée sur le gymnase. Puis la chapelle et l'odéon (près de 1 M€ chacun) et en 2010 le 21 Rémyilly (2,8 M€). Suivront Magenta (1,2 M€) et le 16 Rémyilly (3 M€). Parmi les nombreux autres projets de moindre envergure, figurent notamment la rampe de l'escalier « d'honneur » du lycée (devis à 150 k€) et la cantine, qui fait également l'objet de réflexions¹¹.

Parmi les projets figure aussi celui d'avoir 12 classes sur l'ensemble du collège, puis 11 secondes, 10 premières et 9 terminales. Cela permettra d'accueillir plus d'élèves (105 classes + 27 à l'école) et d'avoir un projet davantage conforme aux valeurs catholiques¹².

Les projets peuvent être apportés par des membres externes (Apel ou autre) après présentation préalable auprès des responsables d'établissement, qui sont les « experts » sur ce qui concerne l'établissement. La plupart du temps, la direction est à l'origine des demandes. Le CA de l'Ogec valide tous ces travaux.

⁹ Le primaire ne reçoit aucune aide publique (Loi Falloux). Celle versée au secondaire est stable.

¹⁰ Ceux-ci sont très bas par rapport au marché actuel. Ils permettent notamment au propriétaire de financer sa part des travaux d'entretien des locaux.

¹¹ Avec le constat d'un temps de déjeuner par enfant souvent trop court en raison de l'affluence et de l'attente préalable.

¹² NdR : i.e. moins d'écramage.

2. Présence d'un membre du CA au conseil d'établissement le 20/01 à 17h30

Camille assurera cette présence.

3. Choix d'une conférence pour l'AG (Laurent)

Avec l'aide du père Lelay, le groupe a travaillé sur plusieurs thèmes :

- « de la kippa à la croix » et « l'apôtre » mais, même si intéressants, ces sujets ne sont pas dans un timing opportun ;
- les jeunes et l'alcool, mais ce sujet va télescoper d'autres projets en cours ;
- la vie des chrétiens au moyen orient, mais ce sujet va être repris pour une intervention organisée par Marie-Hélène Delouis ;
- grandir en temps de crise : le sujet intéresse le CA qui est le valide (aucune abstention ni voix contre) pour en faire une demande pour la fin de l'année, auprès d'[Arnaud Dumouche](#), philosophe.
- le groupe propose également une formule innovante pour l'AG : une conférence avec plusieurs intervenants sur le thème « mon voisin ce chrétien ». L'idée serait de rassembler plusieurs personnes (sans intervenant « phare ») pour les faire témoigner de leur vie de chrétien quotidienne. Plusieurs membres du CA notent qu'une telle proposition n'incitera pas les parents à venir à l'AG. Après débat, la proposition soumise au vote n'est portée que par 3 voix : elle est refusée.

4. Vente aux enchères organisée par St Jean (Delphine)

Dans le cadre du financement du voyage à Rome, cette vente est prévue le 04/02/2015 au soir, en présence d'un parent d'élève commissaire priseur et avec un catalogue réalisé par une graphiste.

Il y aura besoin d'aide pour la mise en place des œuvres mardi 3 février, après-midi (Anne se porte volontaire – plus d'information sur la [page internet établissement](#)). La cinquantaine d'œuvres (données par les parents) sera exposée de 17h à 22h. Des chevalets seront utiles, Camille fait suivre de l'information à ceux qui peuvent en prêter.

5. Atelier réussite scolaire (Camille)

Proposition : faire venir une troupe de théâtre (<http://www.entreesdejeu.net/>) pour des représentations touchant à la réussite scolaire et à la relation parents – enfants : « *Parents, acceptez-vous cette mission?* » aborde la question de l'accompagnement des enfants dans leur travail scolaire et dans leur rapport à l'école, à travers l'histoire d'une famille de quatre enfants.

Camille propose que l'Apel prenne en charge l'organisation de cette opération et les dépenses liées : 1 700 € pour une représentation théâtrale le 19/03 à 20h et 2*120€ pour deux ateliers les 26/03 et 09/04 (avec une vingtaine de parents en cible pour chaque atelier) – la pièce de théâtre et les ateliers auront lieu dans l'établissement. Avec deux abstentions, une voix pour les ateliers mais pas le spectacle, la proposition est validée par les autres membres du CA.

6. Soirée de l'Apel (équipe soirée)

L'équipe soirée a acheté des étoiles de sheriff pour les membres du CA et Sylvie présente des robes de french cancan qu'elle met également à disposition du CA (tout en soulignant leur fragilité et donc l'attention qui doit leur être portée). Jacques et Laetitia se proposent pour prendre des photos dans la journée et le soir.

Les répétitions de la chorégraphie auront finalement lieu chez E. Bouteiller (le 28/01) et à 14h à l'Odéon le jour J (31/01).

Samedi après-midi : Jacques et Olivier iront chercher des plantes, aidés par 1 ou 2 routiers. Pour la mise en place de la décoration, seront notamment présents Cyril, Georges-Antoine, Mailis, Camille, Christine, Sylvie et Delphine.

7. Pot des 4^e (Camille)

Camille évoque les trois affiches réalisées par François (transmises par mail au CA), qui propose aux parents de prendre un verre le soir (dans les locaux de SJH) au lieu d'un café le matin. À l'unanimité, le CA rejette la mention de l'alcool dans l'affiche eu égard aux derniers évènements au lycée. En outre, il est rappelé que la consommation d'alcool dans l'établissement doit être validée au préalable avec Marie-Hélène Delouis.

8. Projets à financer - Lunchbox (Camille)

Camille invite les membres du CA à être force de proposition pour des projets que l'Apel pourrait financer. Elle rappelle le sujet d'une salle où les lycéens (dans un premier temps) pourraient déjeuner d'un repas apporté de l'extérieur. Le besoin est régulièrement remonté par les parents, l'Apel doit travailler avec l'établissement sur ce point (groupe de travail *lunchbox*).

9. Trobomongilet (Sophie)

Sophie informe le CA que la date limite de participation au concours vidéo est reportée afin de recevoir plus de proposition. Chaque membre du CA est invité à faire de la pub pour cette opération.

Prochain CA le 9 février 2015 à 20h, à St Jean – salle Descartes.